

DECISION DU MAIRE N° 2024-006D

**Attribution d'une avance sur subvention à l'Association
Amicale des employés municipaux de la Mairie de Saint-Cannat**

Le Maire de la Commune de Saint-Cannat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020-010 du 27 mai 2020 portant délégation de pouvoir du conseil municipal à Monsieur le Maire,
Considérant le dossier de demande de subvention 2024 de l'Amicale des employés municipaux,
Considérant que l'Amicale des employés municipaux a besoin de trésorerie pour assurer son fonctionnement,

DECIDE :

Article 1^{er} : d'ATTRIBUER à l'Amicale des employés municipaux de la Mairie de Saint-Cannat, une avance sur subvention 2024 de 20.000,00€.

Article 2^{ème} : Le Maire et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Saint-Cannat le **22 MAI 2024**

Le Maire
Jacky GERARD



MAIRIE DE SAINT-CANNAT
(13760)

Acte rendu exécutoire après envoi en
Sous-Préfecture le : **23 MAI 2024**
Affiché le : **23 MAI 2024**



Sophie Elsenheimer

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 23 mai 2024 09:34
À: Sophie Elsenheimer
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2024-006D

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2024-006D, télétransmis par Christophe GENRE-JAZELET.

Il porte le numéro d'identifiant unique : 013-211300918-20240522-2024-006D-AR.

Informations sur l'acte

Numero : 2024-006D

Objet : Avance de subvention a l'amicale du personnel

Date de décision : 22/05/2024

Date de transmission : 23/05/2024

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.5. Subventions

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>